



DANIEL BLOCH

UNE HISTOIRE ENGAGÉE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

De 1984 à nos jours

Préface de Pascal Vivier

PUG



Avec près de 180 000 diplômes délivrés chaque année, le baccalauréat professionnel prépare non seulement à l'entrée sur le marché du travail, mais il ouvre désormais largement la voie à des poursuites d'études en phase avec les besoins des entreprises. Lors de sa création en 1985, ce diplôme suscita des réactions contrastées, et nombreux furent ceux qui pensaient que cette idée saugrenue ne ferait pas long feu ! Que serait pourtant aujourd'hui notre économie sans les compétences des 3500 000 bacheliers professionnels ?

Dans cette *Histoire engagée de l'enseignement professionnel*, Daniel Bloch retrace la longue marche de cette filière de formation depuis le milieu des années 1980 jusqu'à nos jours. D'étape en étape, l'auteur éclaire le sens des réformes réalisées durant les quatre dernières décennies, mais il formule également des propositions pour l'avenir. Convaincu des enjeux économiques et sociétaux que la voie professionnelle représente, il défend ici la nécessité de poursuivre sa transformation, en s'appuyant notamment sur les campus des métiers et des qualifications.

Daniel Bloch est un ingénieur physicien grenoblois. Il a été président de l'Institut polytechnique et de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, recteur d'académie et directeur des enseignements supérieurs. De Jean-Pierre Chevènement à Najat Vallaud-Belkacem, il a accompagné de nombreux ministres de l'Éducation nationale dans le développement des enseignements professionnels. Père du baccalauréat professionnel, il a également contribué à l'introduction des classes de 4^e et 3^e, technologiques comme professionnelles, puis à celle des classes de 3^e de découverte professionnelle. Très impliqué dans le déploiement du plan Université 2000, il a aussi soutenu la mise en place et le développement des campus des métiers et des qualifications, et il a activement participé à faire entrer la philosophie en lycée professionnel.



PUG
15, rue de l'Abbé-Vincent
38600 Fontaine
ISBN 978-2-7061-5276-4
Prix 20,00 € (TTC France)

Daniel Bloch

Une histoire engagée de l'enseignement professionnel de 1984 à nos jours

Du baccalauréat professionnel aux campus
des métiers et des qualifications

Préface de Pascal Vivier

PUG

Ouvrages parus aux PUG dans le thème « Éducation »

COLLECTION « ENSEIGNEMENT ET RÉFORMES »

- I. Harlé, *Penser le curriculum scolaire. Le regard croisé de la sociologie, des didactiques et de l'histoire*, 2021
- J. Cahon et Y. Michel (dir.), *Refus et refusés d'école. France, XIX^e-XXI^e siècle*, 2020
- B. Finet, *La Shoah racontée aux enfants, une éducation littéraire?*, 2019
- C. Dorison, J.-P. Chevalier, A. Belhadjin, M.-L. Elalouf, M. Lopez, *Des écoles normales à l'ESPÉ. Témoignages de formateurs*, 2018
- X. Riondet, R. Hofstetter et H. L. Go (dir.), *Les acteurs de l'Éducation nouvelle au XX^e siècle. Itinéraires et connexions*, 2018
- S.-A. Alix, *L'éducation progressiste aux États-Unis. Histoire, philosophie et pratiques (1876-1919)*, 2017
- A. D. Robert, *L'École en France de 1945 à nos jours*, 2^e édition augmentée (1^{re} éd. 2010), 2015
- P. Legris, *Qui écrit les programmes d'histoire?*, 2014
- L. Gutierrez, L. Besse et A. Prost (dir.), *Réformer l'école. L'appartenance de l'Éducation nouvelle (1930-1970)*, 2012
- R. d'Enfert et P. Kahn (dir.), *Le Temps des réformes. Disciplines scolaires et politiques éducatives sous la Cinquième République. Les années 1960*, 2011
- R. d'Enfert et P. Kahn (dir.), *En attendant la réforme. Disciplines scolaires et politiques éducatives sous la Quatrième République*, 2010
- M.-F. Bishop, « Racontez vos vacances... ». *Histoire des écritures de soi à l'école primaire (1882-2002)*, 2010
- L. Gutierrez, C. Kounelis (dir.), *Paul Langevin et la réforme de l'enseignement*, 2010

COLLECTION « REGARDS SUR L'ÉDUCATION »

- M. Bianco, *Du langage oral à la compréhension de l'écrit*, 2015
- M.-L. Viaud, *Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d'enseignement à l'université, des années 1950 à 2010*, 2015
- M. Grangeat (dir.), *Les enseignants de sciences face aux démarches d'investigation. Des formations et des pratiques de classe*, 2013
- A. Fernex & L. Lima (eds), *To be a student within the Bologna process. New insights in process and studies outcomes*, 2012
- L. Cosnefroy, *L'Apprentissage autorégulé : entre cognition et motivation. Déontologie et identité*, 2011
- D. Bloch, *École et démocratie. Pour remettre en route l'ascenseur économique et social*, 2010
- L. Filisetti, *La Politesse à l'école. Une compétence sociale pour réussir?*, 2009

À Baruch Spinoza, philosophe et tailleur de verre.

Préface

L'enseignement professionnel a subi, en 1985, une profonde mutation avec l'introduction du baccalauréat professionnel. Il faut aujourd'hui lui donner un second souffle. Le Snetaa, premier syndicat des professeurs de lycées professionnels, est prêt à y contribuer pour autant que trois conditions soient réunies.

Tout d'abord, il faut disposer d'un état des lieux partagé, sans strabisme idéologique : qui sont aujourd'hui nos élèves, qu'en est-il de nos diplômes, préparent-ils de façon satisfaisante à l'emploi ? Ensuite, ces réformes ne peuvent réussir que si elles sont menées avec l'appui des personnels devant les mettre en œuvre. En cessant de penser que ces personnels sont, par hypothèse, opposés aux réformes. Enfin, il ne peut être question de construire l'avenir comme s'il n'y avait pas de passé et en le projetant en cercle fermé sans le projet global d'une société plus égalitaire, respectueuse de tous, et particulièrement de ceux exerçant les métiers dits « invisibles » dont on sait aujourd'hui à quel point ils sont essentiels. Il s'agit de former des citoyens autonomes, libres, et pas seulement des producteurs.

Cette histoire est retracée dans l'ouvrage de Daniel Bloch comme elle ne l'a jamais été jusqu'alors, de l'intérieur comme de l'extérieur. Il ouvre également la porte à une réflexion portant sur l'avenir d'un enseignement professionnel aujourd'hui lui aussi trop souvent invisible, quand il n'est pas ostracisé, voire méprisé.

Sa lecture constitue un indispensable. Elle devrait – oserais-je le dire – être obligatoire. Pour nous permettre d'écrire la suite ensemble !

*Pascal Vivier, secrétaire général
du Syndicat national de l'enseignement technique*

Avant-propos

L'unité de temps, pour l'éducation, est de quinze ans, la durée d'une scolarité complète, de l'entrée en classe maternelle jusqu'au baccalauréat. Quand, par exemple, Jean-Pierre Chevènement fixe en 1985 de grands objectifs à atteindre en l'an 2000, comme celui visant à conduire à cette échéance 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat, il prend bien à son compte cette unité de temps. Celle-ci pourrait même être étendue jusqu'à vingt ans si l'on inclut les années consacrées aux études supérieures. Plus encore, le niveau de formation de la population active reflète, de façon intégrative, les politiques éducatives conduites sur près de soixante ans. Le temps long.

Or, nos enseignants sont trop souvent enfermés dans le temps court. Ils souffrent d'un trop-plein de réformes, de ces réformes abandonnées avant même d'avoir produit leur plein effet, de ces réformes mises en place sans avoir été expérimentées, de ces réformes évaluées à un moment où il est trop tard pour les remettre en cause, de ces réformes ayant fait l'objet d'expérimentations avec des bénéficiaires considérés comme médiocres, et qui sont cependant mises en œuvre.

Quel ministre n'a-t-il pas voulu marquer son passage Rue de Grenelle par une réforme portant sa marque, après avoir déclaré, le jour de sa prise de fonction, que donner son nom à une réforme n'était pas dans son projet? On peut constater que, rapidement, la plupart d'entre eux se sont comportés comme si l'histoire de l'Éducation nationale avait débuté au jour de leur installation dans leur bureau de ministre.

Tout au long du ^{xx}e siècle, 98 ministres, soit en moyenne un par an, se sont succédé à la tête de l'Éducation nationale, reflétant les instabilités ministérielles non seulement de la III^e et de la IV^e République,

mais tout autant de la cinquième d'entre elles. Ainsi, le général de Gaulle, qui en fut le président pendant dix ans, eut neuf ministres de l'Éducation nationale.

Cet ouvrage est consacré à l'enseignement professionnel. À la différence de l'enseignement professionnel supérieur, l'enseignement professionnel secondaire est mal connu. Il se situe dans un angle mort de l'Éducation nationale. Et lorsqu'on arrive à le distinguer, sa perception en est négative, notamment chez les enseignants, qui n'y envoient pratiquement jamais leurs enfants. Pourtant, au cours des quarante dernières années, après s'être profondément transformé, il a offert une seconde chance à ceux qui étaient sortis cabossés du collège, et qui ont pu alors retrouver des raisons d'espérer. De plus, il a fourni pendant longtemps, en niveau et en nombre, ce que les entreprises souhaitaient que l'enseignement professionnel leur apporte.

Il existe en matière d'éducation plusieurs approches qui s'opposent. La première – étiquetée de droite – est mise en avant par ceux qui considèrent que le collège unique conduit à des situations insupportables et qu'il vaut mieux, dès lors, avant d'atteindre l'irréversible, offrir une seconde chance à ces élèves en grande difficulté en les plaçant en apprentissage dès quatorze ans.

La gauche, de son côté, est déchirée entre ceux qui considèrent que l'orientation précoce vers l'enseignement professionnel ne constitue qu'une étape dans un processus de démixtion sociale, mettant progressivement à l'écart des jeunes essentiellement issus de milieux défavorisés. Ils estiment, en conséquence, qu'il est indispensable – quoi qu'il en coûte – de faire cohabiter le plus longtemps possible tous les élèves, y compris ceux qui sont le plus en difficulté, au sein d'un dispositif éducatif unique, inclusif. D'autres, à gauche, moins nombreux, appartenant à une gauche acceptant d'être qualifiée de « gauche bac pro¹ » par opposition à la précédente, que l'on pourrait

1. Nicolas Mathieu, « C Politique », France 5, 13 février 2022: « C'est bien qu'il y ait une gauche hypokhâgne, lyrique, érudite, ouverte sur le monde, mais c'est bien aussi qu'il y ait une gauche bac pro, qui s'intéresse aux gens qui bossent dans les entrepôts, aux infirmières, aux gens qui conduisent des camions, des camionnettes, dans les petites villes. »

étiqueter de gauche fondamentaliste, considèrent qu'il est nécessaire de proposer une voie médiane en agissant tout à la fois sur le temps court, afin de sortir les élèves le plus en difficulté des situations inextricables dans lesquels ils sont plongés, mais, simultanément, en investissant sur le temps long afin de faire en sorte, qu'à terme, ces élèves soient de moins en moins nombreux à être ainsi en difficulté. Cet ouvrage recense les réussites engrangées, mais aussi les obstacles rencontrés en chemin par les tenants de cette politique, moins idéologique, plus proche du terrain, celle d'une « troisième gauche ».

Quelques données statistiques essentielles doivent figurer, en arrière-plan dès lors que l'on veut traiter de l'enseignement professionnel secondaire.

La première se rapporte aux parcours scolaires antérieurs des élèves orientés vers l'enseignement professionnel en fin de classe de 3^e. Les trois quarts environ des collégiens empruntant la voie professionnelle ont une année ou plus de retard scolaire, en dépit de ce que les taux de redoublement, tant à l'école élémentaire qu'au collège, se soient effondrés. Il est demandé à l'enseignement professionnel de prendre en charge la plupart de ces élèves qui ont le plus souvent été en situation d'échec dès le cours préparatoire, sans qu'en cours de route des remèdes leur aient été apportés.

La seconde concerne la décision d'orientation : la voie professionnelle est celle vers laquelle est aiguillé un collégien sur trois à l'issue de la classe de 3^e, après décision du conseil de classe, une décision qui peut ne pas être conforme à son vœu d'orientation. Un tiers des collégiens ainsi orientés – ceux qui sont le plus en difficulté – préparera un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Les deux autres tiers s'engageront dans la préparation d'un baccalauréat professionnel – très majoritairement comme lycéens au sein d'un lycée professionnel.

La troisième donnée, tout aussi importante, est celle qui caractérise la proportion d'entrants dans la voie professionnelle relevant, par leur milieu familial, des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées : ouvriers, chômeurs ou inactifs. Cette proportion approche 70 % au CAP et 55 % pour le baccalauréat professionnel.

Les enseignants des lycées professionnels souffrent de ce que l'enseignement professionnel leur apparaît comme condamné indéfiniment à assurer la gestion de l'échec scolaire. Mais la plupart de ces enseignants sont fiers de ce qu'ils accomplissent. Le miracle est en effet que l'enseignement professionnel réussit à remettre d'aplomb une partie significative de ces élèves en difficulté.

L'enseignement professionnel secondaire prépare au baccalauréat professionnel, mais également au CAP qui, heureusement, subsiste en étant souvent à la portée des élèves le plus en difficulté. Parmi ceux-ci figurent les élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), trop souvent ignorés. Le CAP a encore de l'avenir devant lui, avec de nouveaux champs professionnels qui s'ouvrent ou qui s'élargissent, par exemple dans le domaine des services aux particuliers et, notamment, dans celui des services aux personnes âgées.

Si la durée la plus fréquente de préparation au CAP est de deux années, à la sortie du collège, le baccalauréat professionnel implique une formation d'une durée de trois années. Il conduit, chaque année davantage, une partie de ceux qui en sont titulaires vers le brevet de technicien supérieur (BTS). La continuité entre les enseignements secondaires professionnels et les enseignements supérieurs professionnels est encore aujourd'hui insuffisamment assurée. Un espoir, cependant, avec le développement des campus des métiers et des qualifications qui associent, sur un territoire donné, toutes les formes et tous les niveaux de formation. Ils peuvent constituer le chaînon manquant entre les enseignements professionnels secondaires et supérieurs, et se situer ainsi comme un élément essentiel de la seconde étape de la refondation des enseignements professionnels, la première étape ayant été marquée par la création du baccalauréat professionnel.

Refonder l'enseignement professionnel, c'est aussi apporter aux élèves, au cours de leur formation, et davantage qu'aujourd'hui, des éléments d'une culture susceptible d'être mise à profit tout au long de la vie. Son insuffisance est à la source de bien des plafonds de verre. Elle enferme dans l'inégalité sociale, sans doute davantage encore que celle résultant de l'inégalité des ressources matérielles. Il existe, là encore, de considérables marges de progrès.

Il a fallu attendre l'an 2000 – et Claude Allègre puis Jean-Luc Mélenchon – pour que la charge hebdomadaire d'enseignement de tous les professeurs de l'enseignement professionnel (21 ou 23 heures) soit réduite à celle des enseignants des lycées généraux et technologiques (18 heures), unifiant ainsi les statuts des professeurs d'enseignement général et ceux des professeurs des enseignements professionnels des lycées professionnels, et, plus encore, rassemblant le corps des enseignants et celui des autres personnels du second degré au sein de l'Éducation nationale. Un rattachement aux enseignements secondaires marquant une étape essentielle dans l'histoire de l'enseignement professionnel, mais une intégration encore incomplète : en 2022, 37 ans après la création du baccalauréat professionnel, les professeurs des lycées professionnels relèvent toujours (notamment pour leur évaluation) d'inspecteurs de l'Éducation nationale de même catégorie que ceux en charge des enseignements du premier degré, alors que les enseignants des lycées relèvent des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux du second degré, d'une catégorie indiciaire supérieure.

Au niveau national, s'il existe des inspecteurs généraux pour l'enseignement général ou technologique, aucun d'entre eux n'est recruté spécifiquement au titre de l'enseignement professionnel. Comme si l'enseignement professionnel, alors qu'il implique des liaisons fortes et permanentes avec les milieux économiques, pouvait être traité de la même manière que le sont les enseignements généraux et technologiques, de nature scolaire. De même, les compétences acquises en milieu professionnel n'interviennent, au mieux, qu'à la marge dans le choix des proviseurs des lycées professionnels. La plupart des services académiques en charge des enseignements professionnels sont le plus souvent installés dans des locaux spécifiques, à distance du recteur de leur académie, alors que les services en charge de l'enseignement général et technologique sont placés à ses côtés. L'enseignement professionnel secondaire est aujourd'hui encore marginalisé.

Les différents chapitres de cet ouvrage égrènent un parcours – loin d'être achevé – visant à mieux intégrer l'enseignement professionnel au sein de l'Éducation nationale et ses élèves dans la République, en donnant des raisons d'espérer.

Table des matières

Préface	7
----------------------	---

Avant-propos	9
---------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Jean-Pierre Chevènement et la Mission éducation-entreprises

CHAPITRE 1. Octobre 1984. Six mois pour jeter un pont entre l'école et l'entreprise	19
--	----

CHAPITRE 2. Janvier 1985. Remettre en cause l'ordre établi	27
---	----

CHAPITRE 3. Février 1985. La naissance du baccalauréat professionnel	31
---	----

CHAPITRE 4. Avril 1985. Écoles et entreprises : un destin commun	39
---	----

CHAPITRE 5. Juin 1985. Les suites données aux propositions de la Mission éducation-entreprises	43
---	----

DEUXIÈME PARTIE

René Monory et le Haut Comité éducation-économie

CHAPITRE 6. Janvier 1987. Le collège de la seconde chance	61
--	----

CHAPITRE 7. Mai 1987. La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences	65
---	----

CHAPITRE 8. Juin 1987. Former avec un temps d'avance	69
--	----

TROISIÈME PARTIE

Lionel Jospin, Claude Allègre et les enseignements supérieurs

CHAPITRE 9. Août 1987. 80 % des jeunes conduits au baccalauréat, un objectif maintenu	77
---	----

CHAPITRE 10. Mai 1990. L'enseignement professionnel supérieur, priorité du plan Université 2000	83
---	----

CHAPITRE 11. 1992-2003. Les IUP, accélérateurs de la professionnalisation des universités	89
---	----

CHAPITRE 12. 1998-2021. La lente construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche	99
---	----

QUATRIÈME PARTIE

De François Fillon à Jean-Michel Blanquer

CHAPITRE 13. Février 2005. François Fillon et les classes de 3^e de découverte professionnelle	111
---	-----

CHAPITRE 14. Septembre 2008. Xavier Darcos et la réforme du baccalauréat professionnel	119
--	-----

CHAPITRE 15. Juillet 2013. Vincent Peillon, Najat Vallaud-Belkacem et les campus des métiers et des qualifications	125
--	-----

CHAPITRE 16. Septembre 2021. Jean-Michel Blanquer et la philosophie en lycée professionnel	133
--	-----

CHAPITRE 17. Du baccalauréat professionnel aux enseignements supérieurs	139
---	-----

Postface	147
-----------------------	-----

Remerciements	151
----------------------------	-----